

# GUIDE DU CITOYEN

Municipalité de Saint-Fabien



# Vie démocratique

Les séances du conseil se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 19h30 au sous-sol du bureau municipal situé au 20-A, 7<sup>e</sup> Avenue.

Les séances sont maintenant enregistrées et disponibles en ligne sur le site web de la Municipalité ([www.saint-fabien.ca](http://www.saint-fabien.ca)). Un compte-rendu des séances est aussi transmis à tous les citoyens par l'entremise du journal municipal *Le Fabiennois*, publié tous les trois mois.

Pour joindre une conseillère ou un conseiller, téléphonez au bureau municipal au 418 869-2950 ou écrivez un courriel à [direction@saintfabien.net](mailto:direction@saintfabien.net).

Il est aussi possible de joindre le maire directement par téléphone au 418 318-1042 ou à l'adresse [mairie@saintfabien.net](mailto:mairie@saintfabien.net).

Notez qu'il est toujours possible de rencontrer vos élus en personne durant les séances publiques du conseil ; une période de questions est réservée à cet effet à la toute fin de la séance.

## Comité consultatif d'urbanisme

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il est composé d'au moins un représentant du conseil municipal et de citoyens.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, qui peuvent ainsi faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. Source : MAMH

# Membres du conseil 2021-2025

## Carte des districts\*



**Mario Beauchesne, maire**

**Conseillère du district 1 : Mélissa Perreault**  
**Conseiller du district 2 : Daniel Caissy**  
**Conseillère du district 3 : Isabelle Roy**  
**Conseiller du district 4 : Stéphan Simoneau**  
**Conseiller du district 5 : Pierre Bellavance**  
**Conseillère du district 6 : Daniel Lebel**



1



2



3



4



5



6

\*La carte présentée ici ne l'est qu'à titre indicatif ; la carte officielle demeure toujours disponible sur le site web du Directeur général des élections.

# Services municipaux

## Bureau municipal

20-A, 7<sup>e</sup> Avenue - *Notez que la salle du conseil peut être prêtée gratuitement aux organismes locaux.*

**418 869-2950**

Réception : **reception@saintfabien.net**

Direction générale : **direction@saintfabien.net**

Communications : **communication@saintfabien.net**

Consultez notre site web au **www.saint-fabien.ca** et suivez notre page Facebook **@saintfabien** pour ne rien manquer !

**Garage municipal** : 67, 1<sup>re</sup> Rue - Dépôt de piles usagées

## Urbanisme

Le service d'urbanisme planifie l'aménagement et le développement du territoire et dépend de la MRC Rimouski-Neigette. L'inspecteur se déplace toutefois deux jours et demi par semaine à Saint-Fabien pour étudier les demandes de permis et répondre aux questions des citoyens. Ces journées sont habituellement les **lundis, mardis et vendredis avant-midi**.

Vous devez vous adresser à l'inspecteur **dès que vous prévoyez faire des travaux sur votre propriété**, puisque vous aurez besoin d'un permis de construction ou de rénovation. Vous aurez aussi besoin d'un permis si vous installez une piscine, une clôture, un muret, si vous abattez des arbres, ou pour toute question sur le zonage, les cours d'eau, l'installation de garage de toiles, etc.

Pour prendre rendez-vous avec l'inspecteur en urbanisme, faites le 418 869-2950 poste 203 ou utilisez l'adresse courriel **steeven.boucher@mrc-rn.ca**

## Sécurité Incendie

La Municipalité délègue au Service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette la planification et la mise en œuvre de deux volets liés aux exigences du ministère de la Sécurité publique. La caserne Jean-Louis-Voyer, située derrière le Garage municipal, permet de répondre rapidement aux situations d'urgence. Si vous souhaitez devenir pompière ou pompier volontaire, contactez la MRC. **Pour toute situation d'urgence, faites le 911.**

Service régional de sécurité incendie - MRC Rimouski-Neigette  
23, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski / 418 724-5154 poste 214 / incendie@mrc-rn.ca

**Notez que lors d'un sinistre, c'est le Pavillon des loisirs (32 avenue de l'Aréna) qui sert de refuge aux personnes évacuées de leur domicile. Il est très important de vous y présenter afin que les services d'urgence sachent que vous êtes hors de danger.**



*Jean-Louis Voyer, chef pompier, 1962 à 2015*

# Culture

**Bibliothèque municipale Jovette-Bernier** - membre du Réseau Biblio du Bas-St-Laurent

30, 7<sup>e</sup> Avenue

418 869-2602

biblio.fabien@crsbp.net

**Horaires** : les mercredis de 13h à 15h30, les jeudis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 12h.

Pour être membre de votre bibliothèque municipale, présentez-vous aux heures d'ouverture ou rendez-vous en ligne à **[www.reseaubibliobsl.qc.ca](http://www.reseaubibliobsl.qc.ca)**

Être membre du Réseau Biblio, c'est bénéficier d'une foule de services. Non seulement vous pourrez emprunter des livres dans tout le réseau (près de 100 bibliothèques municipales à travers tout le Bas-Saint-Laurent), mais vous aurez accès à l'ensemble des services en ligne : livres numériques et audio-numériques, magazines numériques (dont par exemple *Protégez-vous*, mais une foule de titres sont disponibles), sans parler de la plateforme *Toutapprendre*, qui donne accès gratuitement à plus de 800 cours touchant toutes sortes de domaines. Bref, il y a vraiment beaucoup à découvrir ! Notez qu'il est possible de réserver ou commander des livres en personne, par téléphone ou par courriel.

La bibliothèque propose aussi d'emprunter **des jouets et des jeux de société** pour toute la famille. Passez faire un tour pour voir ce qui est disponible. Et restez aux aguets pour connaître les dates des activités spéciales : Heure du conte, soirée jeux de société, etc.

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une coordonnatrice, épaulée par quelques généreux bénévoles. Si vous souhaitez les rejoindre, écrivez à l'adresse indiquée plus haut !

## **Le Vieux Théâtre de Saint-Fabien**

112, 1<sup>re</sup> Rue

418 869-1216

info@vieuxtheatre.org

La gestion de la chaleureuse salle de spectacles des Fabiennois est confiée par la Municipalité à la Corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien. La salle accueille des spectacles durant toute la période estivale et contribue largement au rayonnement de la communauté. La Corporation et la direction reçoivent d'ailleurs régulièrement des prix saluant l'excellence de leur travail.

Un projet de rénovation est de plus actuellement en marche pour ouvrir la salle à l'année.

Pour connaître la programmation, consultez le site web de l'organisation à **www.vieuxtheatre.org** ou abonnez-vous à leur page Facebook @vieux-théâtre de saint-fabien

# Santé

## **Clinique médicale de Saint-Fabien - GMF du Fleuve**

115, 1<sup>re</sup> Rue

418 869-2152 / gmfdufleuve.com

Si vous êtes un patient orphelin, téléphonez au 1-855-905-5300 pour vous inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille du gouvernement du Québec.

## **Pharmacie Benoît St-Amand et Sophie Laplante**

115, 1<sup>re</sup> Rue

418 869-2996

Il est possible de faire vos renouvellements en ligne sur le site web **familiprix.com** et de vous faire livrer vos médicaments ! Contactez la pharmacie pour plus d'infos.

# École et service de garde

## **École l'Écho-des-Montagnes**

10, 8<sup>e</sup> Avenue, C.P. 158

418 869-2033

<https://echodesmontagneslavoie.cssphares.gouv.qc.ca>

Saint-Fabien est doté d'une école primaire et secondaire 1 et 2. Les inscriptions à l'école se tiennent habituellement au mois de février précédant la rentrée scolaire. À noter qu'une classe de préscolaire est d'ailleurs maintenant bien implantée.

L'équipe-école a mis sur pied au printemps 2022 un beau projet de jardinage pour les jeunes du primaire. Elle collabore de plus régulièrement avec le Vieux Théâtre dans le cadre de différents projets liés aux arts de la scène. En 2021, un projet artistique avec l'artiste Caroline Jacques a permis aux jeunes de créer de grandes murales ayant pour thème le patrimoine fabiennois. Ces murales sont installées sur les murs extérieurs de l'école et peuvent être admirées en tout temps. Un aperçu vous est présenté plus bas !

Enfin, un service de garde est en fonction durant l'année scolaire. Consultez le site web de la Commission scolaire pour connaître les modalités d'inscription et les tarifs.





# Sports et loisirs

La municipalité de Saint-Fabien possède un aréna, mais aussi plusieurs plateaux sportifs permettant de pratiquer le baseball, le soccer ou le dek hockey. Ces plateaux sont situés derrière le Pavillon des loisirs. La gestion de l'ensemble de ces infrastructures et d'une large part des activités communautaires et sportives est confiée aux Loisirs St-Fabien Inc.

Il est possible de louer la glace et la salle communautaire du Pavillon. Un petit casse-croûte permet aussi de manger sur place dès l'ouverture de la glace (voir sur place pour le menu et l'horaire). Notez de plus que si vous souhaitez louer le gymnase de l'école, vous devez vous adresser aux Loisirs, puisque l'entente de partage des infrastructures entre l'École et les Loisirs le stipule.

À noter que l'organisme gère aussi le camp de jour estival. Les inscriptions débutent habituellement en mai.

## **Les Loisirs St-Fabien / Pavillon de loisirs**

32, avenue de l'Aréna

418 869-3170      loisirss@cgocable.ca

Page Facebook : Les Loisirs de Saint-Fabien

Des terrains de tennis et de pétanque sont aussi mis à disposition des citoyens : au village, on y accède par la 5<sup>e</sup> Avenue. À la mer, ils sont situés près de la chapelle Notre-Dame-des-Murailles.

Plusieurs parcs dotés de modules de jeu permettent aux jeunes familles de s'épivarder : le parc de l'école l'Écho-des-Montagnes, le parc des Aventuriers situé devant le Pavillon des loisirs, le parc municipal jouxtant le HLM sur la 4<sup>e</sup> Avenue ainsi que le parc des P'tits mousses, situé à la mer, non loin de la Chapelle. Les infrastructures situées à la mer sont gérées par le Club sportif des Murailles. **Consultez la carte à la fin du document pour les repérer !**

# Gestion des matières résiduelles

Les matières résiduelles sont habituellement ramassées le mardi pour St-Fabien-sur-Mer, la Route Lardière et les Rangs 2 et 3. Pour le village, le Rang 1 et la Route 132, la collecte est le vendredi.

Le calendrier des collectes est distribué en décembre par la poste à tous les résidents. Passez au bureau municipal si vous n'avez pas reçu votre copie ou visitez le site web de la municipalité :

[www.saint-fabien.ca](http://www.saint-fabien.ca), onglet Services - Matières résiduelles

Le tri sélectif commence à être bien implanté, mais si vous avez un doute concernant un objet en particulier, consultez l'outil **InfoBac.ca**. Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions.

Certaines matières peuvent aussi être récupérées près de chez vous :

Garage municipal : piles usagées

BMR - Coopérative agricole : peintures

Garage JMM : huiles à moteur et batteries d'auto usagées

Des collectes de gros rebuts sont habituellement annoncées au printemps et à l'automne ; n'oubliez pas que les résidus domestiques dangereux, les résidus verts autres que des branches attachées, les rebuts de construction, de rénovation ou de démolition, les pneus, pièces automobiles, les appareils informatiques et électroniques, les écrans, les résidus commerciaux, industriels ou agricoles doivent être emmenés directement à **l'écocentre, situé au 835 chemin Victor-Gauvin à Rimouski**. Consultez le site web de la Ville de Rimouski pour connaître les horaires détaillés.

Enfin, grâce à l'implantation de la collecte des matières compostables dans toutes les municipalités de la MRC, du compost est distribué gratuitement aux citoyens, au printemps et à l'automne. Restez aux aguets pour connaître les dates de distribution.

# Comité local de développement

**Mobilis@ction**, c'est le comité local de développement local regroupant des citoyens et des citoyennes préoccupés par le développement économique et social de Saint-Fabien.

Ses principaux objectifs sont :

La mise en valeur des ressources naturelles, humaines, financières, économiques et matérielles de Saint-Fabien ;

Le développement d'une conscience collective ;

L'appui et la promotion des projets pouvant répondre aux besoins de la population fabiennoise.

Vous avez une idée à développer, un projet à mettre en place, vous voulez vous impliquer dans votre communauté ? Contactez les membres de Mobilis@ction par courriel pour parler de votre projet ou signifier votre intérêt à joindre le comité à [mobilisationsaintfabien@gmail.com](mailto:mobilisationsaintfabien@gmail.com)

## Jardins communautaires

Les jardins communautaires sont situés sur le site de la Grange octogonale Adolphe-Gagnon (129 rue du Parc) et sont gérés par l'organisme à but non lucratif *Les jardins communautaires de St-Fabien*.

Notez que les récoltes des parcelles appartiennent aux jardiniers qui les ont cultivés avec amour. Seuls les fruits des espaces communs peuvent être cueillis par tous.

Si vous souhaitez réserver une parcelle, vous impliquer dans le comité ou simplement obtenir plus d'informations sur le sujet, contactez Jérôme Bellavance à [\*\*jeromebell1@hotmail.com\*\*](mailto:jeromebell1@hotmail.com)

# Patrimoine

## **Grange octogonale Adolphe-Gagnon**

129, rue du Parc

La Grange octogonale est actuellement fermée au public, mais il est tout de même possible d'en admirer l'enveloppe extérieure en se rendant sur place. La Grange est maintenant la propriété de la Municipalité et le terrain accueille des jardins communautaires. Des spectacles extérieurs s'y déroulent régulièrement en période estivale.

La Grange est classée immeuble patrimonial par le ministère de la Culture depuis 2006. Elle a été construite en 1888 « par le charpentier M. Fournier pour le cultivateur Adolphe Gagnon (1835-1889). Les travaux sont supervisés par le chanoine Pierre-Célestin Audet (1832-1905), curé de la paroisse et président du Cercle agricole de Saint-Fabien. Cette grange octogonale est apparemment la seule du Québec à avoir quatre niveaux, les autres en possédant deux ou trois. Les étages inférieurs étaient consacrés à la garde des animaux et à leur alimentation, tandis que les étages supérieurs servaient au remisage des grains, du foin et de la paille.

Le 6 septembre 1892, Angèle Soucy (1842-1928), veuve d'Adolphe Gagnon, reçoit la visite des juges du concours provincial du Mérite agricole, Eugène Casgrain et James McIntosh. Leur rapport mentionne que la grange « de forme octogonale [...] est certainement la plus complète que nous ayons rencontrée sous tous les rapports. » Madame Soucy remporte une médaille d'argent accompagnée d'un diplôme de « très grand mérite », en raison notamment du caractère novateur de sa grange. Les cultivateurs de Saint-Fabien fournissaient en lait la fromagerie de la paroisse, fondée dix ans auparavant par le Cercle agricole, qui avait produit 51 981 kilogrammes de fromage cette année-là.»

Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, ministère de la Culture et des Communications



A-C-F 888

S  
N

# Tourisme

La gestion du bureau d'accueil touristique est confiée par la Municipalité à la Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien. Le BAT est la porte d'entrée de la MRC Rimouski-Neigette. Non seulement les visiteurs peuvent y trouver une foule de renseignements sur les attraits touristiques et les artisans/producteurs locaux, mais ils peuvent aussi demeurer un peu plus longtemps chez nous en profitant du camping municipal. Un service de location de chalets est aussi mis à disposition des visiteurs qui souhaitent rester plus longtemps, plus confortablement.

## **Bureau d'accueil touristique**

33 route 132

418 869-3333

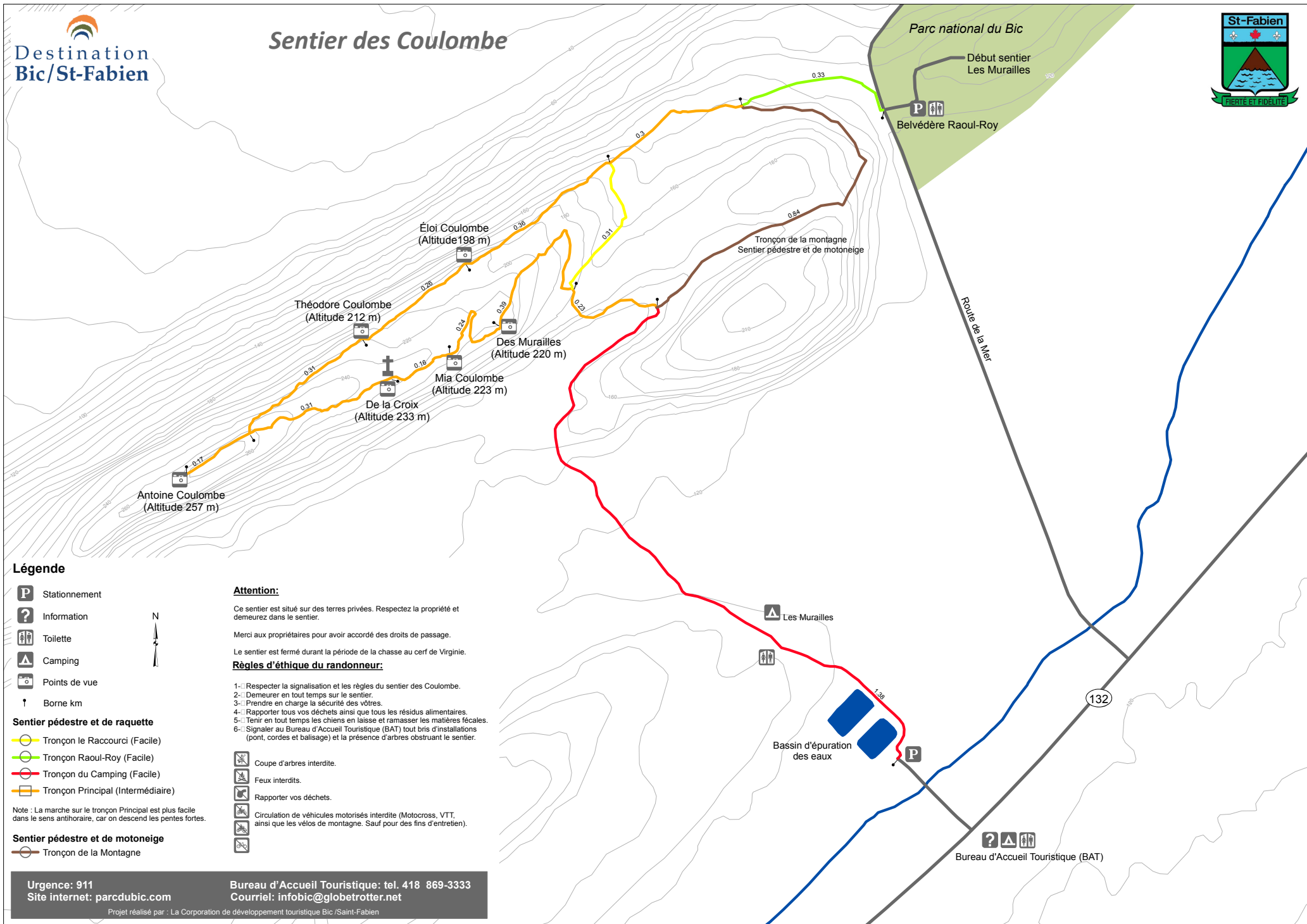
corpo@parcdubic.com

## **Le sentier des Coulombe :**

Mis en place en 2021 par la Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien en collaboration avec la Municipalité, le Sentier des Coulombe permet aux adeptes de marche ou de raquettes de s'adonner à leur activité favorite **gratuitement**.

Deux entrées permettent d'accéder aux sentiers : la première est située en face du Bureau d'accueil touristique (un stationnement près des étangs aérés a été aménagé) ; la deuxième est située en face du belvédère Raoul-Roy. Le stationnement du belvédère peut d'ailleurs être utilisé par les usagers du sentier des Coulombe : il faut toutefois avoir en votre possession vos droits d'accès au Parc et rejoindre le sentier en traversant à pied la Route de la Mer. Il est aussi possible d'utiliser le petit stationnement situé à l'ouest de la Route de la Mer, tout de suite à l'entrée du sentier.

# Sentier des Coulombe



## Légende

- Stationnement
- Information
- Toilette
- Camping
- Points de vue
- Borne km

### Sentier pédestre et de raquette

- Tronçon le Raccourci (Facile)
- Tronçon Raoul-Roy (Facile)
- Tronçon du Camping (Facile)
- Tronçon Principal (Intermédiaire)

Note : La marche sur le tronçon Principal est plus facile dans le sens antihoraire, car on descend les pentes fortes.

### Sentier pédestre et de motoneige

- Tronçon de la Montagne

### Attention:

Ce sentier est situé sur des terres privées. Respectez la propriété et demeurez dans le sentier.

Merci aux propriétaires pour avoir accordé des droits de passage.

Le sentier est fermé durant la période de la chasse au cerf de Virginie.

### Règles d'éthique du randonneur:

- 1- Respecter la signalisation et les règles du sentier des Coulombe.
- 2- Demeurer en tout temps sur le sentier.
- 3- Prendre en charge la sécurité des vôtres.
- 4- Rappporter tous vos déchets ainsi que tous les résidus alimentaires.
- 5- Tenir en tout temps les chiens en laisse et ramasser les matières fécales.
- 6- Signaler au Bureau d'Accueil Touristique (BAT) tout bris d'installations (pont, cordes et balisage) et la présence d'arbres obstruant le sentier.

- Coupe d'arbres interdite.
- Feux interdits.
- Rappporter vos déchets.
- Circulation de véhicules motorisés interdite (Motocross, VTT, ainsi que les vélos de montagne. Sauf pour des fins d'entretien).

# Transport collectif et adapté de la MRC

## **Transport collectif :**

Le transport collectif vous permet de rejoindre le centre-ville de Rimouski pour 5\$ ou 3,50\$ si vous êtes étudiant (prix pour un aller simple).

Les départs de Saint-Fabien se font peu avant 7h00 (Restomotel Bon Voyage ou Bureau municipal) pour arriver vers 7h45 en divers points du centre-ville de Rimouski. En fin de journée, les départs de Rimouski se font vers 16h45 pour arriver peu après 17h30 à Saint-Fabien (vous pouvez voir la carte sur la page suivante).

Pour plus d'informations, pour vous inscrire ou pour réserver un transport, faites le 418 724-5155 ou visitez le site web <https://transportrn.ca>

Il est aussi possible de recharger sa carte de transport au Bureau municipal.

## **Transport adapté :**

Le transport adapté permet aux personnes à mobilité réduite de rejoindre la ville de Rimouski pour 5\$ (aller simple). Il faut toutefois d'abord être admis au service de transport adapté du ministère des Transports du Québec.

Pour vérifier votre admissibilité, obtenir un formulaire d'admission ou pour plus d'informations, faites le 418 724-5155 ou visitez le site web de la MRC Rimouski-Neigette. Vous êtes déjà admis et vous voulez réserver un transport? Faites le 418 723-3344.

Le formulaire d'admission est aussi disponible auprès des institutions et organismes de santé ainsi qu'aux bureaux de la MRC situés au 23, rue de l'Évêché Ouest à Rimouski.



# Circuit 86

**TRANSPORT  
COLLECTIF  
RURAL**  
RIMOUSKI-NEIGETTE



Estuaire du  
Saint-Laurent



10 km

©2015 MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés 86 Interne.MXD Mise à jour le 2017-03-27 16:34

# Principaux organismes locaux

**Cercle de Fermières** : Écrivez à [cerclefermieresst-fabien@outlook.com](mailto:cerclefermieresst-fabien@outlook.com)

**Club optimiste** : Contactez Charlotte Verreault, présidente, à [charverreault@hotmail.com](mailto:charverreault@hotmail.com)

**Corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien** : Écrivez à [info@vieuxtheatre.org](mailto:info@vieuxtheatre.org)

**Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien** : Écrivez à [corpo@parcdubic.com](mailto:corpo@parcdubic.com)

**Fabrique Saint-Fabien** : Écrivez à [fabriquestfabien@globetrotter.net](mailto:fabriquestfabien@globetrotter.net)

**Les Loisirs St-Fabien Inc.** : Écrivez à Martine Thériault à [loisirss@cgocable.ca](mailto:loisirss@cgocable.ca)

**Club de patinage artistique de Saint-Fabien** : Contactez Mélissa Bouchard, présidente, à [melron@hotmail.com](mailto:melron@hotmail.com)

**Club des 50 ans et plus** : Contactez Patrice Bellavance, administrateur, au 418 869-3358.

**Club sportif des Murailles (infrastructures sportives de la Mer)** : Contactez Michel Dugal, président, à [micdugal@globetrotter.net](mailto:micdugal@globetrotter.net)

**Mobilis@ction** : Contactez Diane D'Astous, présidente, à [mobilisationsaintfabien@gmail.com](mailto:mobilisationsaintfabien@gmail.com)

*Vous avez le goût de vous impliquer ? Nos organismes sont toujours à la recherche de valeureux bénévoles ou de nouveaux membres. Contactez-les !*

# Subvention pour les couches lavables

Le saviez-vous ? Le conseil municipal a résolu en 2018 de soutenir les parents désirant utiliser des couches lavables en leur permettant d'obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 100\$ pour 18 couches neuves ou 25\$ pour 18 couches usagées. La demande doit être déposée au maximum 12 mois après l'achat des couches. De plus, une seule aide financière par enfant sera accordée. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Avoir sa résidence permanente sur le territoire de la municipalité ;
- Détenir l'autorité parentale d'un enfant de moins d'un an au moment du dépôt de la demande ;
- Avoir fait l'achat d'au moins 18 couches lavables et réutilisables.

Afin de faire la preuve de son admissibilité, la personne qui présente une demande devra fournir les documents suivants :

- Une copie du certificat de naissance de l'enfant ;
- Une preuve de résidence du parent ou tuteur faisant la demande ;
- Une ou des factures d'achat d'un ensemble d'au moins 18 couches lavables et réutilisables. La facture doit indiquer le nombre de couches, le nom de l'entreprise, les numéros de TPS/TVQ ainsi que la preuve de paiement ;
- Si la personne qui fait la demande n'est pas le parent de l'enfant, une preuve indiquant que cette personne est bien le tuteur légal ;
- Le formulaire de demande.

Notez enfin que comme le budget municipal alloué à ce soutien financier est limité, c'est la politique du premier arrivé, premier servi qui prévaut !

Téléchargez le formulaire sur le site web de la Municipalité ou demandez-en une copie papier au bureau municipal.

# Subventions - rénovation domiciliaire

## **Programme RénoRégion**

Le programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec est mis en œuvre par la MRC Rimouski-Neigette. Il vise les propriétaires-occupants à faible revenu, dont la résidence principale présente des défauts majeurs qui touchent les éléments essentiels du bâtiment : les murs extérieurs, les ouvertures, les saillies, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage et l'isolation.

Pour être admissible, votre revenu familial doit être considéré comme étant faible (à titre indicateur, pour une personne seule le revenu doit être inférieur à 38 000 \$ et pour une famille de six personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 59 500 \$). De plus, au cours des cinq dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié du programme RénoRégion. La valeur uniformisée du bâtiment doit être inférieure à 150 000 \$ (la valeur du terrain est exclue du calcul).

L'aide financière maximum est établie à 20 000 \$ ou 25 000 \$, selon le revenu du ménage.

## **Programme d'adaptation de domicile**

Ce programme soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation.

Toute personne handicapée qui est limitée dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes à domicile peut bénéficier du programme, à condition qu'elle : détienne la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent; fournisse une pièce justificative démontrant que son incapacité est significative et persistante; ne soit pas admissible à l'aide financière prévue pour l'adaptation de domicile en vertu d'un programme ou d'un régime d'assurance privé ou public. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Pour plus d'infos sur ces deux programmes, contactez Robin St-Gelais, agent livreur des programmes d'habitation pour la MRC : 418 629-2053 poste 1121      robin.001@outlook.com

# Service d'aide alimentaire

## **Aide alimentaire - Moisson Rimouski-Neigette**

Une remorque réfrigérée partagée entre les municipalités rurales participantes permet d'emmener à Saint-Fabien les paniers d'aide alimentaire préparés par Moisson une fois par mois.

Il est nécessaire de s'inscrire auprès de Moisson pour bénéficier du service et de présenter à l'organisme un avis de cotisation de l'année précédente. À titre d'exemple, une personne seule peut bénéficier du service si elle gagne moins de 26 570\$ brut par année.

Pour vous inscrire ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires, contactez Moisson Rimouski-Neigette au 418 722-0016.

## **Frigo-Riki Ruralité**

Un frigo libre-service est installé au Bureau municipal (20-A, 7<sup>e</sup> Avenue). Le principe est très simple : on peut y déposer de la nourriture, en prendre, et c'est gratuit !

Si vous souhaitez donner un coup de main à vos concitoyens en déposant des denrées dans le frigo, veillez à ce que la date de péremption ne soit pas dépassée et à ce que les emballages ne soient pas ouverts.

Pour ceux qui prennent régulièrement des denrées dans le frigo, merci d'en laisser pour les autres : on souhaite qu'il y en ait pour le plus grand nombre de personnes possible !

## **Bibliothèques de semences**

Deux mini bibliothèques de semences sont installées sur le territoire de la municipalité : l'une est au bureau municipal (près du Frigo-Riki Ruralité), la seconde est à la bibliothèque Jovette-Bernier.

Le principe est le même que le frigo : on donne, on prend, et c'est gratuit !



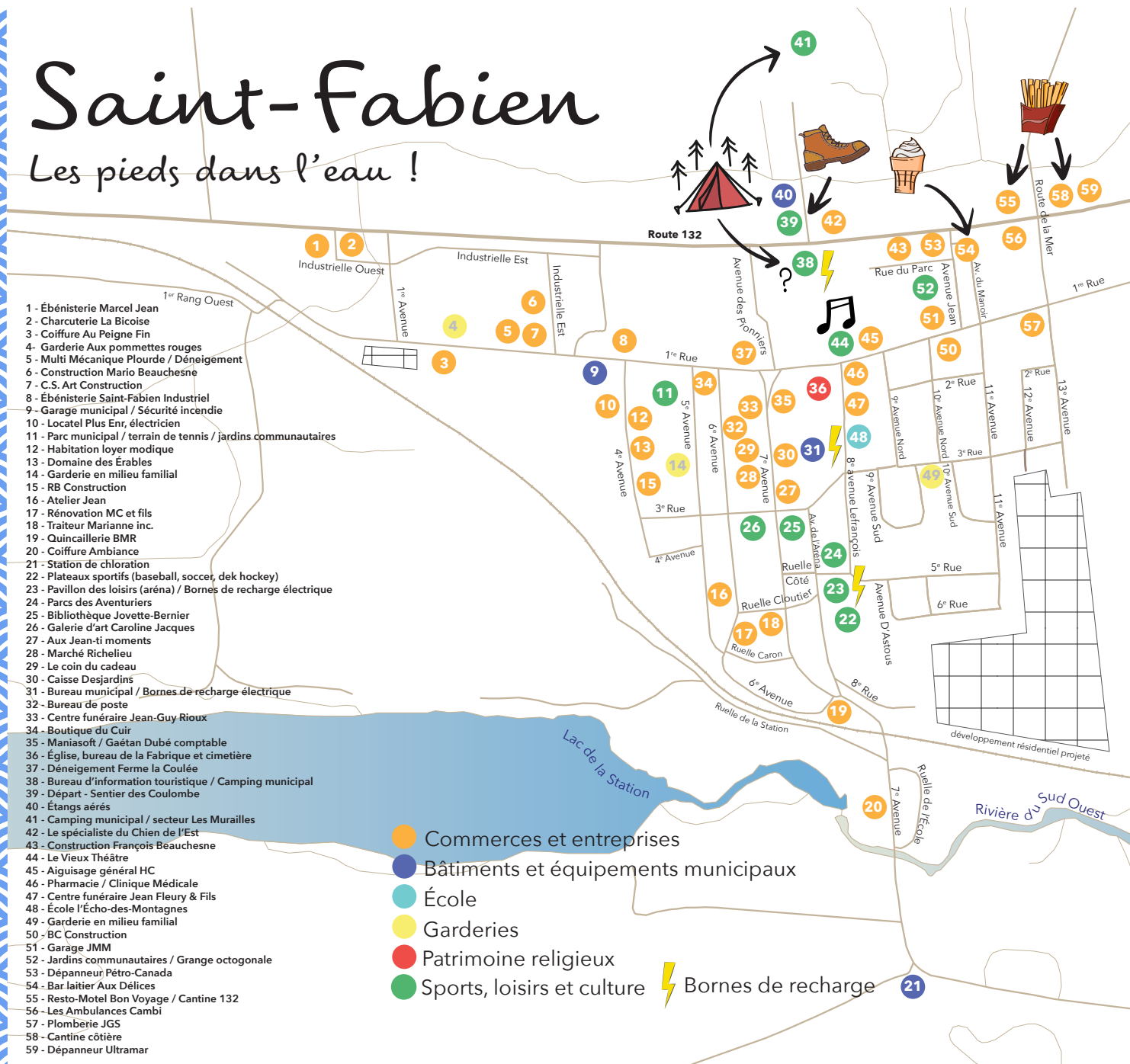
# Saint-Fabien

# Saint-Fabien

Les pieds dans l'eau !

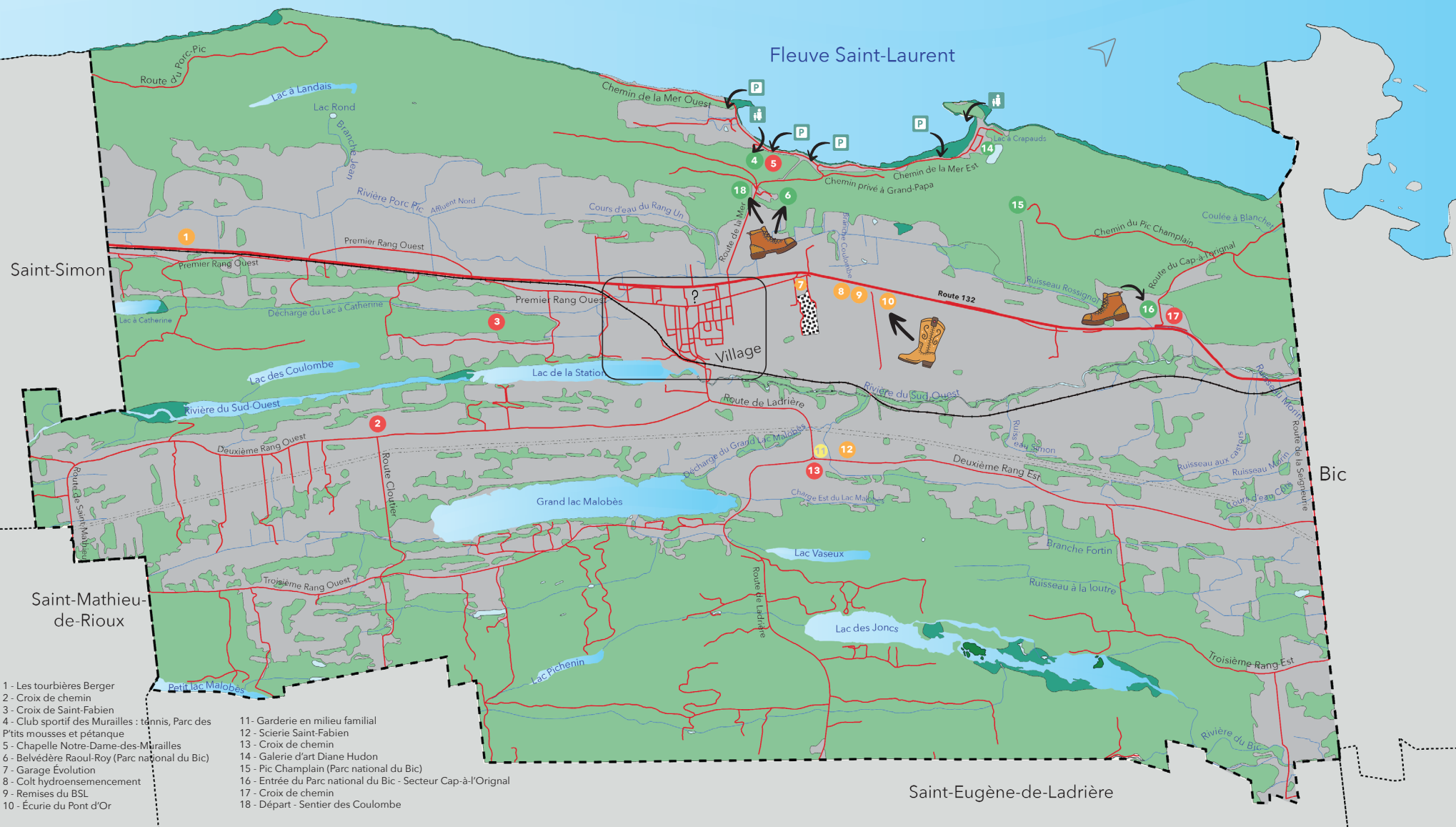
- 1 - Ébénisterie Marcel Jean
- 2 - Charcuterie La Bicoise
- 3 - Coiffure Au Peigne Fin
- 4 - Garderie Aux pommes rouges
- 5 - Multi Mécanique Plourde / Dénéigement
- 6 - Construction Mario Beauchesne
- 7 - C.S. Art Construction
- 8 - Ébénisterie Saint-Fabien Industriel
- 9 - Garage municipal / Sécurité incendie
- 10 - Locatel Plus Enr, électricien
- 11 - Parc municipal / terrain de tennis / jardins communautaires
- 12 - Habitation loyer modique
- 13 - Domaine des Érables
- 14 - Garderie en milieu familial
- 15 - RB Construction
- 16 - Atelier Jean
- 17 - Rénovation MC et fils
- 18 - Traiteur Marianne inc.
- 19 - Quincaille BMR
- 20 - Coiffure Ambiance
- 21 - Station de chloration
- 22 - Plateaux sportifs (baseball, soccer, dek hockey)
- 23 - Pavillon des loisirs (aréna) / Bornes de recharge électrique
- 24 - Parcs des Aventuriers
- 25 - Bibliothèque Jovette-Bernier
- 26 - Galerie d'art Caroline Jacques
- 27 - Aux Jean-ti moments
- 28 - Marché Richelieu
- 29 - Le coin du cadeau
- 30 - Caisse Desjardins
- 31 - Bureau municipal / Bornes de recharge électrique
- 32 - Bureau de poste
- 33 - Centre funéraire Jean-Guy Rioux
- 34 - Boutique du Cuir
- 35 - Maniasoft / Gaétan Dubé comptable
- 36 - Église, bureau de la Fabrique et cimetière
- 37 - Dénéigement Ferme la Coulée
- 38 - Bureau d'information touristique / Camping municipal
- 39 - Départ - Sentier des Coulombe
- 40 - Étangs aérés
- 41 - Camping municipal / secteur Les Murailles
- 42 - Le spécialiste du Chien de l'Est
- 43 - Construction François Beauchesne
- 44 - Le Vieux Théâtre
- 45 - Aiguillage général HC
- 46 - Pharmacie / Clinique Médicale
- 47 - Centre funéraire Jean Fleury & Fils
- 48 - École l'Écho-des-Montagnes
- 49 - Garderie en milieu familial
- 50 - BC Construction
- 51 - Garage JMM
- 52 - Jardins communautaires / Grange octogonale
- 53 - Dépanneur Péro-Canada
- 54 - Bar laitier Aux Délices
- 55 - Resto-Motel Bon Voyage / Cantine 132
- 56 - Les Ambulances Cambi
- 57 - Plomberie JGS
- 58 - Cantine côtière
- 59 - Dépanneur Ultramar

- Commerces et entreprises
- Bâtiments et équipements municipaux
- École
- Garderies
- Patrimoine religieux
- Sports, loisirs et culture
- ⚡ Bornes de recharge



# Saint-Fabien

? Bureau d'information touristique  
de Saint-Fabien  
33 route 132 Ouest  
418 869-3333  
www.parcdubic.com



- 1 - Les tourbières Berger
- 2 - Croix de chemin
- 3 - Croix de Saint-Fabien
- 4 - Club sportif des Murailles : tennis, Parc des P'tits mousses et pétanque
- 5 - Chapelle Notre-Dame-des-Murailles
- 6 - Belvédère Raoul-Roy (Parc national du Bic)
- 7 - Garage Évolution
- 8 - Colt hydroensemencement
- 9 - Remises du BSL
- 10 - Écurie du Pont d'Or

- 11 - Garderie en milieu familial
- 12 - Scierie Saint-Fabien
- 13 - Croix de chemin
- 14 - Galerie d'art Diane Hudon
- 15 - Pic Champlain (Parc national du Bic)
- 16 - Entrée du Parc national du Bic - Secteur Cap-à-l'Original
- 17 - Croix de chemin
- 18 - Départ - Sentier des Coulombe

